



États financiers de
L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Exercice clos le 31 mars 2011



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Yonge Corporate Centre
4100, rue Yonge, Bureau 200
Toronto (Ontario) M2P 2H3
Canada

Téléphone (416) 228-7000
Télécopieur (416) 228-7123
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil national et aux membres de
l'Institut national canadien pour les aveugles

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut national canadien pour les aveugles, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.



Page 2

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Institut national canadien pour les aveugles tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'entité, et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, au résultat net, ainsi qu'à l'actif et à l'actif net au 31 mars 2011 et pour l'exercice clos à cette date.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut national canadien pour les aveugles au 31 mars 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons que, à notre avis, les méthodes comptables suivies dans la préparation et la présentation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

KPMG S.R.L. / SENCRL.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 23 juin 2011
Toronto, Canada

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État de la situation financière

(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2011, avec informations comparatives de 2010

	2011	2010
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	1 541 \$	1 135 \$
Débiteurs et montants payés d'avance	4 048	4 580
Stocks et fournitures	603	709
	6 192	6 424
Prêt hypothécaire (note 2)	2 175	–
Placements (note 3)	34 696	36 693
Immobilisations (note 4)	54 091	55 981
	97 154 \$	99 098 \$
Passif, apports reportés et actif net		
Passif à court terme		
Dette bancaire (note 5)	– \$	2 297 \$
Emprunt hypothécaire – tranche échéant à moins de un an (note 6)	667	667
Créditeurs et charges à payer (note 6)	6 718	6 463
	7 385	9 427
Emprunt hypothécaire (note 6)	5 997	6 664
Charge de retraite à payer (note 7)	2 676	3 682
Apports reportés		
Charges des périodes futures (note 8 a))	13 674	11 016
Immobilisations (note 8 b))	14 594	15 325
	28 268	26 341
Actif net		
Investi en immobilisations (note 10)	32 822	33 296
Dotations (note 11)	7 867	7 550
Grevé d'affectations d'origine interne (note 11)	12 644	13 582
Gain (perte) net(te) non réalisé(e) sur les placements	484	(1 444)
Non affecté	(989)	–
	52 828	52 984
Engagements et éventualités (note 12)		
	97 154 \$	99 098 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

Président, conseil d'administration

Président, comité Finance et gestion des risques

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État des résultats

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2011, avec informations comparatives au 31 mars 2010

	2011	2010
Produits		
Aide du public	28 451 \$	33 542 \$
Financement de programmes et de services par le gouvernement	25 169	22 966
Activités de détail liées à des loteries et au jeu	10 105	8 873
Revenus de placements	1 283	1 704
Produits tirés de la prestation de services	1 677	1 725
Vente de technologies et de produits adaptés	3 992	3 430
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 8 b))	1 282	1 780
Autres produits	2 704	3 047
	74 663	77 067
Charges		
Programmes et services communautaires	49 624	50 086
Sensibilisation du public et action sociale	3 881	3 281
Recherche	1 122	1 003
	54 627	54 370
Autres		
Financement (note 13)	13 650	14 227
Activités de détail liées à des loteries et au jeu	8 042	7 398
Frais d'administration	2 145	2 454
Autres dépenses	482	461
Restructuration	583	-
	24 902	24 540
	79 529	78 910
Gain sur la vente d'immobilisations	2 465	1 847
Résultat net	(2 401)\$	4 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État de l'évolution de l'actif net

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2011, avec informations comparatives au 31 mars 2010

	Investi en immobilisations (note 10)	Dotations (note 11)	Grevé d'affectations d'origine interne (note 11)	Gain (perte) net(te) non réalisé(e) sur les placements (note 3)	Non affecté	Total 2011	Total 2010
Solde à l'ouverture de l'exercice	33 296 \$	7 550 \$	13 582 \$	(1 444) \$	- \$	52 984 \$	47 348 \$
Résultat net	(2 109)	-	-	-	(292)	(2 401)	4
Apports reçus à titre de dotations	-	317	-	-	-	317	506
Actif nets investi en immobilisations	1 635	-	-	-	(1 635)	-	-
Actifs net grevé d'affectations d'origine interne	-	-	(938)	-	938	-	-
Gain non réalisé sur les placements	-	-	-	1 928	-	1 928	(5 126)
Solde à la clôture de l'exercice	32 822 \$	7 867 \$	12 644 \$	488 \$	(989) \$	52 828 \$	52 984 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2011, avec informations comparatives de 2010

	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Résultat net	(2 401)\$	4 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	3 033	5 016
Amortissement des apports reportés afférents aux charges des périodes futures	(18 499)	(17 491)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(1 282)	(1 780)
Gain sur la vente d'immobilisations	(2 465)	(1 847)
Charge de retraite	1 826	2 021
Cotisations patronales	(2 832)	(2 338)
Apports reportés afférents aux charges des périodes futures	21 251	19 940
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	893	(2 220)
	(476)	1 305
Financement		
Paiement hypothécaire	(667)	(667)
Apports reportés afférents aux immobilisations	457	504
Apports reçus à titre de dotations	317	506
	107	343
Investissement		
Produit tiré de la cession d'immobilisations	2 823	2 506
Vente de placements	4 000	60
Achat de placements	(75)	(408)
Prêt hypothécaire	(2 175)	-
Acquisition d'immobilisations	(1 501)	(2 502)
	3 072	(344)
Variation de la trésorerie et de la dette bancaire	2 703	1 304
Trésorerie et dette bancaire à l'ouverture de l'exercice	(1 162)	(2 466)
Trésorerie et dette bancaire à la clôture de l'exercice	1 541 \$	(1 162)\$
La trésorerie et la dette bancaire comprennent ce qui suit :		
Trésorerie	1 541 \$	1 135 \$
Dette bancaire	-	(2 297)
	1 541 \$	(1 162)\$
Informations supplémentaires sur les opérations de trésorerie		
Intérêts payés sur l'emprunt hypothécaire	121 \$	88 \$
Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.		

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)
Exercice clos le 31 mars 2011

L'Institut national canadien pour les aveugles (l'« INCA ») est un organisme communautaire bénévole national engagé dans la recherche, la sensibilisation du public et la santé visuelle de tous les Canadiens. L'INCA offre des programmes et des services essentiels et des produits de consommation novateurs; et il possède l'une des plus importantes bibliothèques au monde destinées aux personnes incapables de lire des imprimés. En outre, l'INCA privilégie la protection et la prévention, dès aujourd'hui, et met l'accent sur les traitements et les remèdes à venir.

L'INCA a été constitué en personne morale le 30 mars 1918 par lettres patentes sous le régime de la loi intitulée *Companies Amendment Act* de 1917.

L'INCA est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). L'INCA n'a donc pas à payer d'impôt sur le revenu et il est habilité à remettre des reçus officiels de dons aux fins de l'impôt. Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi, l'INCA doit respecter certaines exigences prévues par celle-ci. L'INCA respecte les exigences prévues par la Loi.

1. Principales méthodes comptables

a) Constatation des produits

L'INCA suit la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent l'aide financière du public et l'aide gouvernementale.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe, exception faite des dotations, sont constatés à titre de produits pendant l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports destinés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et sont amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net de l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements comprennent les gains et les pertes réalisés à la vente de parts des fonds de placements gérés par l'INCA ainsi que les intérêts créditeurs. Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits pendant l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Tous les autres revenus de placements sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits tirés de la prestation de services et de la vente de technologies et de produits adaptés sont constatés au moment de la prestation des services ou de la vente des biens.

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)
Exercice clos le 31 mars 2011

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Instruments financiers

L'INCA a désigné sa trésorerie comme étant détenue à des fins de transaction et la mesure donc à sa juste valeur. Les débiteurs sont classés comme étant des prêts et créances et sont mesurés au coût après amortissement. Les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette bancaire et l'emprunt hypothécaire sont classés dans les autres passifs financiers et sont évalués au coût après amortissement.

L'INCA a classé tous ses placements comme étant disponibles à la vente et les comptabilise à leur juste valeur. Les fonds communs sont évalués au cours du marché à la clôture de l'exercice. Le gain net ou la perte nette non réalisé(e) sur les placements, qui représente la différence entre la valeur comptable et la juste valeur, est présenté dans l'état de l'évolution de l'actif net. La juste valeur des placements est indiquée à la note 3.

La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers, soit la trésorerie, les débiteurs et les créditeurs et charges à payer, est proche de leur juste valeur en raison de leur durée jusqu'à l'échéance relativement courte. La valeur comptable de l'emprunt hypothécaire avoisine sa juste valeur puisque les modalités de l'emprunt sont comparables aux modalités courantes du marché pour des éléments semblables.

L'INCA détient un swap de taux d'intérêt comptabilisé à la valeur marchande dans les créditeurs et charges à payer. La variation de la valeur marchande est comprise dans les revenus de placements à l'état des résultats.

c) Stocks et fournitures

Les stocks et les fournitures sont comptabilisés au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

d) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les actifs sont amortis sur leur durée d'utilisation prévue. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité qu'a l'INCA d'offrir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)
Exercice clos le 31 mars 2011

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Immobilisations (suite)

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Bâtiments	2,5 %
Matériel informatique et logiciels	14,3 – 33,3 %
Véhicules	25,0 – 33,3 %
Mobilier et matériel de bureau	25,0 %
Améliorations locatives	Durée du bail

e) Bénévolat

Pour remplir sa mission, l'INCA compte sur de nombreux services fournis bénévolement. Puisque ces services inestimables ne sont pas acquis par l'INCA à titre onéreux, ils ne sont pas constatés dans les états financiers.

f) Avantages sociaux futurs

L'INCA a un régime enregistré de retraite à prestations déterminées, auquel participent la plupart de ses salariés, ainsi qu'un régime non enregistré de retraite à prestations déterminées. Les régimes fournissent des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service, le nombre d'années de cotisation et le salaire moyen de fin de carrière. Le coût du régime enregistré à prestations déterminées est capitalisé au cours de l'exercice visé. Le coût du régime non enregistré est passé en charges au titre de charges à payer au cours de l'exercice à l'étude, et il est capitalisé à mesure que les prestations sont versées. L'INCA n'accorde aucun avantage postérieur à l'emploi notable, à l'exception des prestations de retraite. Le régime de retraite à prestations déterminées n'accepte plus de nouveaux participants depuis juin 2010.

L'INCA comptabilise ses obligations au titre des régimes de retraite à mesure que les salariés s'acquittent des services leur ouvrant droit à pension.

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)
Exercice clos le 31 mars 2011

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Avantages sociaux futurs (suite)

L'INCA a adopté les méthodes suivantes :

- i) Le coût des prestations de retraite gagnées par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services fondée sur les hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement attendu des placements du régime, de la progression des salaires et de l'âge de départ à la retraite des salariés. Le taux d'actualisation des intérêts est déterminé conformément au *Manuel de l'ICCA* (« Institut Canadien des Comptables Agréés »).
- ii) Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur au 31 mars 2011. L'évaluation actuarielle du régime de retraite la plus récente a été réalisée, à des fins de capitalisation, en date du 31 décembre 2010. La prochaine évaluation sera en date du 31 décembre 2011.
- iii) L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur marchande des actifs du régime, selon la plus élevée des deux, est amorti sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des salariés actifs, laquelle correspond, pour le régime de retraite, à 7,0 ans. Le coût des services passés est amorti sur 8,3 ans.

Le 1^{er} juillet 2010, l'INCA a mis en place un volet à cotisations déterminées destiné aux salariés admissibles qui comptent plus de deux ans de service.

g) Ventilation des charges

L'INCA classe les charges par fonction à l'état des résultats. La ventilation des frais généraux se fait par la détermination et l'application uniforme des facteurs appropriés tels les activités liées à l'exploitation, la superficie, le nombre de salariés.

h) Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits, des charges et des variations de l'actif net au cours de l'exercice visé. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations.

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)
Exercice clos le 31 mars 2011

2. Prêt hypothécaire

Le prêt hypothécaire de 2 175 \$ est évalué au coût après amortissement; il est assorti d'une échéance fixe, soit le 14 mars 2013. Le taux d'intérêt, calculé semestriellement, correspond au taux préférentiel plus 1 % et seuls les intérêts sont exigibles le premier jour de chaque mois.

3. Placements

	2011		2010	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Titres à revenu fixe canadiens	209 \$	209 \$	208 \$	209 \$
Placements détenus dans des fonds communs	34 003	34 487	37 929	36 484
	34 212 \$	34 696 \$	38 137 \$	36 693 \$

Les titres à revenu fixe canadiens génèrent un rendement à l'échéance compris dans une fourchette allant de 0,3 % à 3,8 % (0,2 % à 3,8 % en 2010) et leur durée jusqu'à l'échéance varie de 0,3 an à 2,0 ans (0,3 an à 1,8 an en 2010).

Voici la composition des placements détenus dans les fonds communs :

	2011	2010
Titres à revenu fixe canadiens et trésorerie	43 %	45 %
Actions des sociétés canadiennes	24 %	23 %
Actions des sociétés américaines et actions des sociétés internationales	33 %	32 %
Total	100 %	100 %

Les titres à revenu fixe canadiens détenus dans des fonds communs génèrent un rendement à l'échéance compris dans une fourchette allant de 3,5 % à 3,7 % (de 3,5 % à 3,6 % en 2010) et leur durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance varie de 8,7 ans à 10,1 ans (de 8,2 ans à 8,7 ans en 2010).

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)
Exercice clos le 31 mars 2011

3. Placements (suite)

Gestion des risques de placement

La gestion des risques se fonde sur la compréhension et sur la gestion active des risques liés à tous les aspects de l'entreprise et du secteur dans lequel cette dernière exerce des activités. Les placements sont principalement exposés aux risques de taux d'intérêt, de marché, de change et de crédit. L'INCA suit des politiques et des procédures strictes pour déterminer la composition cible de l'actif des fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des variations des taux d'intérêt qui influent sur la valeur des titres à revenu fixe détenus par l'INCA. L'INCA suit des politiques et des procédures strictes pour déterminer la composition cible de l'actif des fonds, la qualité de crédit minimale acceptable et diverses modalités qui s'appliquent aux titres détenus.

Risque de marché

Le risque de marché découle de la négociation de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe. L'INCA peut subir une perte en raison des fluctuations du marché. Il atténue ce risque grâce à la mise en place de contrôles permettant de surveiller la concentration des placements en vue de la limiter.

Risque de change

Le risque de change découle des gains et des pertes attribuables aux fluctuations des cours des devises dans lesquelles sont libellés les titres de sociétés étrangères détenus par l'INCA. Ce risque est géré au moyen de l'établissement d'un portefeuille diversifié d'instruments libellés en différentes devises.

Risque de crédit

L'INCA peut subir des pertes sur créances si une partie à un instrument financier manque à ses obligations. L'INCA réduit le risque de crédit en ne faisant affaire qu'avec des parties solvables.

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)
Exercice clos le 31 mars 2011

4. Immobilisations

			2011	2010
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	6 360 \$	– \$	6 360 \$	6 379 \$
Bâtiments	61 712	17 735	43 977	45 086
Matériel informatique et logiciels	17 385	14 701	2 684	3 043
Véhicules	1 568	1 383	185	189
Mobilier et matériel de bureau	5 595	4 710	885	1 284
	92 620 \$	38 529 \$	54 091 \$	55 981 \$

5. Dette bancaire

Pour financer ses activités et ses dépenses en immobilisations, l'INCA dispose d'une facilité de crédit à vue de 8 millions de dollars et portant intérêt à un taux préférentiel majoré de 0,5 %. Cette facilité est garantie par une sûreté grevant le terrain et l'immeuble sis au 1929 de l'avenue Bayview, à Toronto, en Ontario (le « Centre INCA ») et par un contrat de sûreté générale.

6. Emprunt hypothécaire

L'emprunt hypothécaire, remboursable à raison de paiements en capital de 55 600 \$ par mois plus les intérêts au taux préférentiel, vient à échéance le 31 mars 2016. Il est garanti par une charge fixe de premier rang sur le terrain et l'immeuble du Centre INCA. Les intérêts débiteurs pour l'exercice sont de 121 \$ (88 \$ en 2010).

L'INCA a conclu un swap de taux d'intérêt pour l'emprunt hypothécaire du Centre INCA. Au 31 mars 2011, la valeur de marché du swap s'établissait à 463 \$ (516 \$ en 2010) et elle a été comptabilisée dans les créditeurs et charges à payer dans l'état de la situation financière. La variation de l'évaluation à la valeur de marché du swap est comptabilisée à titre de revenus de placements à l'état des résultats. Le swap a une valeur théorique de 6 720 \$ (7 387 \$ en 2010) et le taux d'intérêt effectif pour cette tranche de l'emprunt hypothécaire s'établissait à 5,33 %.

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)
Exercice clos le 31 mars 2011

7. Charge de retraite à payer

Le tableau qui suit fournit des renseignements sur les régimes de retraite à prestations déterminées de l'INCA aux 31 mars des exercices visés :

	2011	2010
Obligation au titre des prestations de retraite constituées	94 308 \$	88 685 \$
Actifs des régimes	82 529	78 684
Situation de capitalisation – déficit	(11 779)	(10 001)
Coût des services passés non amorti	1 874	2 155
Perte actuarielle nette non amortie	7 229	4 164
Charge de retraite à payer	(2 676)\$	(3 682)\$

Les actifs des régimes se composent de ce qui suit :

	2011	2010
Titres à revenu fixe canadiens et trésorerie	37 %	40 %
Actions	63 %	60 %
Total	100 %	100 %

Les principales hypothèses actuarielles qui ont servi au calcul de la charge de retraite à payer de l'INCA sont les suivantes :

	2011	2010
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,50 %	5,50 %
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	3,50 %
Coût des prestations		
Taux d'actualisation	5,50 %	5,50 %
Taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes	7,10 %	7,10 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)
Exercice clos le 31 mars 2011

7. Charge de retraite à payer (suite)

La charge de retraite de l'INCA est la suivante :

	2011	2010
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 296 \$	1 811 \$
Intérêts débiteurs	4 907	5 174
Rendement attendu des actifs des régimes	(5 502)	(5 006)
Amortissement du coût des services passés	281	281
Amortissement du gain actuariel net non constaté	(156)	(239)
Charge de retraite, montant net	1 826 \$	2 021 \$

Durant l'exercice considéré, l'INCA a versé une cotisation de 47 \$ au régime de retraite à cotisations déterminées.

8. Apports reportés

a) Charges des périodes futures

Les apports reportés afférents aux charges des périodes futures représentent des montants non engagés, grevés d'affectations d'origine externe.

	2011	2010
Solde à l'ouverture de l'exercice	11 016 \$	8 761 \$
Ajouter : Montant reçu	21 251	19 940
Déduire : Montant constaté dans les produits de l'exercice	(18 499)	(17 491)
Montant viré aux apports reportés afférents aux immobilisations	(94)	(194)
Solde à la clôture de l'exercice	13 674 \$	11 016 \$

Les montants reçus seront utilisés pour des dépenses en immobilisations lorsque les budgets d'immobilisations auront été approuvés. Ces montants seront par la suite virés aux apports reportés – immobilisations.

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)
Exercice clos le 31 mars 2011

8. Apports reportés (suite)

b) Immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la fraction non amortie des apports affectés reçus pour l'acquisition d'immobilisations.

	2011	2010
Solde à l'ouverture de l'exercice	15 325 \$	16 407 \$
Ajouter : Montant reçu au cours de l'exercice	457	504
Montant viré des apports reportés afférents aux charges des périodes futures	94	194
Déduire : Montant constaté dans les produits de l'exercice	(1 282)	(1 780)
Solde à la clôture de l'exercice	14 594 \$	15 325 \$

9. Informations à fournir concernant le capital

L'INCA définit son capital comme étant le solde de son actif net. L'INCA gère son capital avec pour objectif de préserver sa capacité à poursuivre ses activités de sorte qu'il puisse continuer à offrir des avantages et des services d'un niveau approprié à ses membres et aux parties prenantes. Une portion du capital de l'INCA est soumise à des restrictions. L'INCA doit en effet répondre à certaines exigences. L'INCA a mis sur pied des processus de contrôle interne afin de s'assurer que ces restrictions soient respectées avant d'utiliser ces ressources, et il a observé ces restrictions tout au long de l'exercice. L'INCA établit le montant du solde de son actif net grevé d'affectations d'origine interne proportionnellement au risque encouru. Il gère la structure de l'actif net et procède à son ajustement en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)
Exercice clos le 31 mars 2011

10. Actif net investi en immobilisations

L'actif net investi en immobilisations de l'INCA est calculé comme suit :

	2011	2010
Immobilisations	54 091 \$	55 981 \$
Provenance du financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations	(14 594)	(15 325)
Emprunt hypothécaire lié aux dépenses en immobilisations	(6 664)	(7 331)
Créditeurs et charges à payer	(11)	(29)
	<u>32 822 \$</u>	<u>33 296 \$</u>

La variation de ce solde est calculée comme suit :

	2011	2010
Insuffisance des produits par rapport aux charges		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 282 \$	1 780 \$
Coûts non amortis des immobilisations cédées	(358)	(660)
Amortissement des immobilisations	(3 033)	(5 016)
	<u>(2 109)</u>	<u>(3 896)</u>
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	1 501	2 502
Provenance du financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations	(457)	(504)
Montant viré des apports reportés afférents aux charges des périodes futures	(94)	(194)
Emprunt hypothécaire lié aux dépenses en immobilisations	667	667
Créditeurs et charges à payer	18	88
	<u>1 635</u>	<u>2 559</u>
	<u>(474)\$</u>	<u>(1 337)\$</u>

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)
Exercice clos le 31 mars 2011

11. Actif net grevé d'affectations

L'INCA a reçu, à titre de dotations, un certain nombre d'apports grevés d'affectations d'origine externe dont il conserve les montants de capital et utilise uniquement les intérêts gagnés sur les placements à des fins d'exploitation et de recherche.

Le conseil d'administration a désigné certains éléments de l'actif net comme étant grevés d'affectations d'origine interne aux fins de la recherche, de programmes spécifiques et du fonds de roulement. Ces éléments de l'actif net doivent être utilisés aux fins déterminées à moins que le conseil d'administration n'en décide autrement.

En 2011, le conseil d'administration a autorisé le virement de 938 \$ de l'actif net grevé d'affectations d'origine interne à l'actif net non affecté.

	2010	Variation	2011
Dotations	6 262 \$	96 \$	6 358 \$
Dotations - recherche	1 288	221	1 509
	7 550 \$	317 \$	7 867 \$

	2010	Variation	2011
Actif net grevé d'affectations d'origine interne – recherche	6 097 \$	(176)\$	5 921 \$
Actif net grevé d'affectations d'origine interne – autres	801	(22)	779
Actif net grevé d'affectations d'origine interne – général	6 684	(740)	5 944
	13 582 \$	(938)\$	12 644 \$

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)
Exercice clos le 31 mars 2011

12. Engagements et éventualités

a) Obligations locatives

L'INCA a pris des engagements aux termes de contrats de location-exploitation de locaux, de véhicules et de matériel. Les paiements annuels minimums exigibles au titre de ces contrats sont approximativement les suivants :

2012	2 693 \$
2013	1 433
2014	744
2015	320
2016	114
Par la suite	160

Relativement à ces contrats, l'INCA a convenu d'indemniser les propriétaires à l'égard des pertes relatives aux locaux loués qui pourraient découler d'une rupture du contrat de location.

b) Lettres de crédit

L'INCA détient diverses lettres de crédit de soutien consenties par un établissement financier et totalisant 244 \$ pour ses activités et ses dépenses en immobilisations.

13. Obligation de déclaration pour l'Alberta

Les coûts relatifs au financement direct comprennent un montant de 399 \$ (504 \$ en 2010) versé sous forme de rémunération aux salariés de l'Alberta dont les tâches principales comprennent la collecte de fonds.

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)
Exercice clos le 31 mars 2011

14. Ventilation des charges

La ventilation des frais généraux se détaille comme suit :

	2011	2010
Programmes et services communautaires	2 586 \$	2 655 \$
Sensibilisation du public et action sociale	163	162
Recherche	30	28
Financement	540	534
Activités de détail liées à des loteries et au jeu	251	249
	3 570 \$	3 628 \$

Les charges liées au financement ne sont pas ventilées.

15. Indemnisation des dirigeants et des administrateurs

L'INCA indemnise ses administrateurs, dirigeants, salariés et bénévoles, passés, présents et futurs, à l'égard de frais (y compris les frais juridiques), de jugements et de tout montant réellement ou raisonnablement engagé par ces derniers relativement à une action, un procès ou une poursuite intenté contre les administrateurs dans le cadre de leurs fonctions, s'ils ont agi avec intégrité et bonne foi dans l'intérêt véritable de l'INCA. La nature même de cette indemnisation ne permet pas à l'INCA d'estimer raisonnablement le risque maximal. L'INCA a souscrit une assurance responsabilité civile couvrant ses administrateurs et ses dirigeants relativement à cette indemnisation.

16. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 2010 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de 2011.